

---

Agissant avec détermination, nous avons participé activement à la négociation de l'accord conclu ce mois-ci au niveau du Commonwealth, accord que nous avons signé. Ce document ne prévoit pas uniquement des sanctions sélectives qui seront appliquées collectivement. Il énonce en outre les conditions du démantèlement de l'*apartheid*.

De plus, la semaine dernière, du haut de cette même tribune, le Premier ministre du Canada a indiqué très clairement que si l'Afrique du Sud continue de refuser de procéder à des changements fondamentaux, nous sommes disposés à appliquer des sanctions totales; plus encore, si l'*apartheid* n'était pas démantelé, nous envisagerions de rompre complètement les relations avec l'Afrique du Sud.

Il y a des moments, dans la vie des nations, où l'immoralité d'un État mérite l'opprobre de tous. Nous vivons un tel moment.

Le Canada n'ignore pas que, selon certains pays et certains critiques, le monde agit trop lentement sur cette question. En vérité, personne n'aurait pu prédire, il y a six mois à peine, qu'un tel mouvement pourrait prendre une telle ampleur aussi rapidement. Les pressions sur l'Afrique du Sud s'intensifient inexorablement. L'Afrique du Sud ressent l'effet de ces pressions. Notre stratégie doit maintenant consister à ne pas permettre une diminution de ces pressions. Au cours des six prochains mois — délai prévu dans l'Accord du Commonwealth — il nous faut mettre en œuvre tous les moyens, prendre toutes les initiatives, saisir toutes les occasions, faire preuve de toute l'habileté diplomatique possible, tirer parti de tous les débats, dans toutes les instances appropriées au sein des Nations Unies, et à l'extérieur des Nations Unies, individuellement et collectivement, pour persuader l'Afrique du Sud du fait que seul le changement politique a un sens, et que le changement pacifique ne peut intervenir que si l'*apartheid* est éliminé à jamais du vocabulaire du comportement humain et de la vie politique.

Les prétendues réformes annoncées ne constituent aucunement des réformes fondamentales. Plus de 300 lois relatives à l'*apartheid* restent en vigueur. Elles représentent un lexique de l'oppression. Elles régissent et limitent, en vertu du seul critère de la race, pratiquement toute la gamme des activités humaines. Pour toute société civilisée, elles équivalent à un sacrilège qui mérite l'anathème.

Certains nous présentent une argumentation recherchée pour nous convaincre du fait qu'il s'agit d'une question complexe. Ce n'est pas le cas. Il s'agit tout simplement d'une question de couleur et de dignité. Chaque fois que je parle de l'*apartheid* avec un de mes collègues diplomate d'Asie ou d'Afrique, la douleur profonde qui apparaît sur son visage s'explique par une vérité toute simple : il s'agit de couleur et de dignité. Je n'en ai jamais été plus profondément convaincu, dans toute ma vie, que depuis mon arrivée aux Nations Unies. Nous menons une lutte qui doit absolument déboucher sur notre victoire à tous. Il faut persuader l'Afrique du Sud que le démantèlement de l'*apartheid*, la levée de l'état d'urgence, la libération de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques, la révocation de l'interdiction qui frappe l'African National Congress et d'autres partis politiques et, surtout, l'ouverture immédiate d'un dialogue avec des dirigeants noirs représentatifs — que la satisfaction de toutes ces revendications est une condition préalable à une transition harmonieuse et pacifique vers l'établissement d'une société démocratique libre et non raciale.

---